La solution comptable et administrative sur mesure

SIRAC

Un **comptable qualifié** dans votre entreprise
quelques heures par mois en **temps partagé**

- **Artisans**
- **Commerçants**
- **PME-TPE**
- **Créateurs d'entreprise**
- **Auto-entrepreneurs**
- **Associations**

Une solution économiquement ajustée à vos besoins réels.

Payer le juste prix pour un service de qualité.

6

Qualité

La prestation est réalisée chez vous dans votre entreprise par un collaborateur SIRAC qualifié dans le respect des règles de l'art.

Proximité

Notre comptable qualifié intervient chez vous chaque semaine, mois ou trimestre suivant votre besoin.

C'est toujours le même collaborateur qui intervient. Vous gardez en permanence accès à l'information. Vous avez un interlocuteur unique et régulier.

Gain de temps

Vous n'êtes plus encombré par des tâches annexes qui occupent l'esprit : démarches administratives.

Vous pouvez vous concentrer sur votre cœur de métier.

bonnes raisons de choisir

SIRAC

Transparence

Pas de mauvaise surprise sur la facturation en cours ou en fin d'année.

Le volume horaire d'intervention est défini avec vous au démarrage pour une période de 6 mois ou 1 année.

Le coût est maîtrisé.

Sécurité

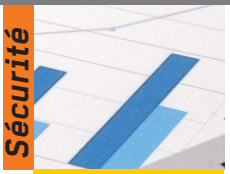

Nous travaillons avec un réseau d'experts comptables partenaires qui peuvent, à votre demande, certifier vos comptes en complément de notre intervention.

Payer le juste prix

Grâce à la détermination exacte de votre besoin en nombre d'heures, notre coût d'intervention est toujours inférieur à ce que pratiquent les autres prestataires comptables.

le et administrative sur mesure

SIRAC : notre métier et notre organisation

Un cadre juridique clair

SIRAC en tant qu' E.T.TP, entreprise de travail à temps partagé, a pour activité exclusive la mise à disposition de personnel à temps partiel auprès de ses clients.
Son activité est encadrée strictement par le Code du Travail : Articles L. 1252-1 à L. 1252-13.
Chaque délégation de personnel fait l'objet d'un contrat de mise à disposition déterminant le volume horaire mensuel ou trimestriel d'intervention.
Le salarié mis à disposition intervient sous la responsabilité fonctionnelle du client.

Des salariés qualifiés avec une mission précise

Ils interviennent sur place chez les clients suivant une liste de tâches contractualisée dans la convention de mise à disposition signée avec le client.

Des salariés encadrés

Nous contrôlons régulièrement le travail réalisé en fonction du cahier des charges défini avec le client.

Contact

Pour tout autre besoin en temps partagé,
secrétariat, webmaster, commercial…

Tél : 04 78 85 65 16

Retrouvez -nous sur : **www.comptables-sur-mesure.com**